

INDICE DE LA GLOBAL REPORTING INITIATIVE (GRI)

Déclaration d'utilisation	Les Vêtements de Sport Gildan inc. a déclaré les renseignements cités dans cet indice de contenu de la GRI pour la période du 1 ^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024, en référence aux normes de la GRI.
---------------------------	--

DIVULGATION NUMÉRO	DIVULGATION - TITRE	DESCRIPTION ET COMMENTAIRE
GRI 2 : Information générale 2021		
2-1	Détails organisationnels	Les Vêtements de Sport Gildan inc. est une société cotée à la Bourse de New York (NYSE-GIL) et à la Bourse de Toronto (TSX-GIL.TO). Notre siège social est à Montréal, au Canada. Rapport ESG de 2024 de Gildan > À propos de Gildan > page 4 Vous trouverez également des renseignements sur nos entités dans notre Rapport aux actionnaires de 2024. Rapport aux actionnaires de 2024 > Rapport de gestion > page 9 Voir aussi Principales conventions comptables : Rapport aux actionnaires de 2024 > Principales conventions comptables > page 34
2-2	Entités incluses dans les rapports de développement durable de l'organisation	Vous trouverez également des renseignements sur nos entités dans notre Rapport aux actionnaires de 2024. Rapport aux actionnaires de 2024 > Rapport de gestion > page 9 Voir aussi Principales conventions comptables : Rapport aux actionnaires de 2024 > Principales conventions comptables > page 34 Voir aussi notre Rapport ESG 2024 : Rapport ESG de 2024 de Gildan > À propos de Gildan > page 4 Les entités incluses dans nos rapports sur le développement durable sont décrites sur notre site Web. Site Web > Compagnie > Nos usines
2-3	Période de déclaration, fréquence et point de contact	La portée du présent rapport met en lumière le rendement et les objectifs de notre entreprise en matière d'environnement, de société et de gouvernance (ESG) du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024. Ce rapport d'ESG reflète les activités qui ont eu lieu au cours de l'année civile 2024. Gildan publie son rapport d'ESG chaque année. La date de publication du Rapport ESG de 2024 était le 20 mai 2025. Le point de contact est : Les Vêtements de Sport Gildan inc. 600, boul. de Maisonneuve Ouest, bureau 3300 Montréal (Québec) H3A 3J2 cc@gildan.com https://gildancorp.com/fr/
2-4	Retraitements de l'information	Tous les retraitements de renseignements, y compris la justification des retraitements, se trouvent dans notre Base de déclaration : Site Web > Base de déclaration Il n'y a pas eu de retraitements de l'information importants en 2024.
2-5	Validation externe	Vous trouverez des renseignements sur notre processus d'assurance externe sur notre site Web > Déclaration d'assurance limitée d'un tiers Les indicateurs sélectionnés dans ce rapport sont indiqués par un  et .

DIVULGATION NUMÉRO	DIVULGATION - TITRE	DESCRIPTION ET COMMENTAIRE
2-6	Activités, chaîne de valeur et autres relations d'affaires	Gildan est active dans le secteur des textiles, des vêtements et des biens de luxe, selon la définition de la Norme de classification mondiale de l'industrie (GICS^{MD}). Vous trouverez des renseignements sur nos marques, nos produits et nos clients dans notre Rapport aux actionnaires de 2024. Rapport aux actionnaires de 2024 > Rapport de gestion > Profil des activités > page 5 Vous trouverez des renseignements sur les ventes, le marketing et la distribution dans notre Rapport aux actionnaires de 2024. Rapport aux actionnaires de 2024 > Rapport de gestion > Profil des activités > page 8 Nos lieux de nos activités et les marchés desservis se trouvent dans notre Rapport ESG 2024 : Rapport ESG de 2024 > À propos de Gildan > page 4 Les renseignements sur notre chaîne d'approvisionnement, y compris nos activités, sont décrits dans notre Rapport aux actionnaires de 2024. Rapport aux actionnaires de 2024 > Rapport de gestion > Nos activités > page 5 La gestion environnementale de notre chaîne d'approvisionnement est décrite sur le site Gildan.com > Gestion responsable de l'environnement et Normes relatives à la chaîne d'approvisionnement et aux sous-traitants Voir les tableaux du rendement ESG de 2024 (page 47) pour connaître le nombre de fournisseurs locaux et les paiements pécuniaires estimatifs. Tous les changements apportés à l'entreprise et à sa chaîne d'approvisionnement ont été mis à jour et sont reflétés dans notre Rapport aux actionnaires de 2024. Rapport aux actionnaires de 2024 > Rapport de gestion > Nos activités > pages 5-8
2-7	Employés	Vous trouverez des renseignements sur nos employés dans notre Rapport aux actionnaires de 2024. Rapport aux actionnaires de 2024 > Rapport de gestion > page 7 Des renseignements sur les employés, y compris la répartition par région et par sexe, se trouvent dans nos Tableaux du rendement ESG de 2024 (pages 52-53).
2-8	Travailleurs qui ne sont pas des employés	À l'heure actuelle, cette information n'est pas déclarée selon la GRI. Toutes les informations relatives aux employés figurent dans nos tableaux du rendement ESG de 2024 (pages 52-58).
2-9	Structure et composition de la gouvernance	Notre structure de gouvernance est décrite dans notre Rapport ESG 2024. Rapport ESG 2024 > Gouvernance > Gouvernance d'entreprise > page 29 Vous trouverez de plus amples renseignements sur notre structure de gouvernance et notre composition dans notre circulaire de sollicitation de procurations de la direction de 2024. Circulaire de sollicitation de procurations de la direction de 2024 > Gouvernance > À propos du Conseil > pages 43-54 Pour les compétences pertinentes aux répercussions de l'organisation : Circulaire de sollicitation de procurations de la direction de 2024 > Compétences et perfectionnement > pages 58-62 Notre site Web décrit également notre processus de gouvernance. Site Web > Compagnie > Gouvernance
2-10	Mise en candidature et sélection des membres de l'entité de régie du niveau le plus élevé	Le comité de la gouvernance d'entreprise et de la responsabilité sociale de notre conseil d'administration est responsable de l'élaboration, de l'examen et de la surveillance des critères de sélection des administrateurs, ainsi que de l'établissement des procédures. Circulaire de sollicitation de procurations de la direction de 2024 > À propos de l'assemblée des actionnaires > pages 14-30 Circulaire de sollicitation de procurations de la direction de 2024 > Gouvernance > Recrutement de nouveaux administrateurs > page 52 De plus amples renseignements sur la composition du conseil, y compris les considérations relatives à la diversité dans la sélection des administrateurs, sont décrits dans notre circulaire de sollicitation de procurations de la direction de 2024. Circulaire de sollicitation de procurations de la direction de 2024 > Gouvernance > À propos du Conseil > pages 43-54 Notre politique sur la diversité au sein du conseil d'administration se trouve sur notre site Web. Site Web > Compagnie > Politiques de gouvernance > Politique de diversité du conseil
2-11	Président de l'entité de régie du niveau le plus élevé	Le président du conseil d'administration est indépendant, comme le précise la circulaire de sollicitation de procurations de la direction de 2024. Circulaire de sollicitation de procurations de la direction de 2024 > Élection des administrateurs > À propos des administrateurs nommés > page 15

DIVULGATION NUMÉRO	DIVULGATION - TITRE	DESCRIPTION ET COMMENTAIRE
2-12	Rôle de l'entité de régie du niveau le plus élevé dans la supervision de la gestion des impacts	Le rôle de l'entité de régie du niveau le plus élevé dans l'établissement d'objectifs, de valeurs et de stratégies est décrit dans notre Rapport ESG 2024. Rapport ESG 2024 > Gouvernance > Gouvernance ESG > page 6 Vous trouverez de plus amples renseignements sur le comité de gouvernance d'entreprise et de responsabilité sociale dans notre circulaire de sollicitation de procurations de la direction de 2024. Circulaire de sollicitation de procurations de la direction de 2024 > Bilan de l'année > Comité de la gouvernance d'entreprise et de la responsabilité sociale > pages 33-34
2-13	Délégation de la responsabilité de la gestion des impacts	Le conseil d'administration a délégué au comité de la gouvernance d'entreprise et de la responsabilité sociale du conseil le pouvoir de superviser la gestion des questions économiques, environnementales et sociales. Les activités du comité de la gouvernance d'entreprise et de la responsabilité sociale sont décrites dans son mandat. Mandat du comité de gouvernance et de responsabilité sociale > Mandat > pages 1-4 Le pouvoir de délégation de notre processus de gouvernance ESG est décrit dans notre Rapport ESG 2024. Rapport ESG 2024 > Gouvernance > Gouvernance d'entreprise > page 29 Les responsabilités des cadres supérieurs sont décrites dans notre Rapport ESG 2024. Rapport ESG 2024 > Gouvernance > Gouvernance ESG > page 6
2-14	Rôle de l'entité de régie du niveau le plus élevé dans les rapports sur la durabilité	Le rapport est examiné et approuvé par le comité de divulgation et le rapport final est signé par le chef des services financiers, sous la responsabilité du chef de la direction. Pour déterminer ce qu'il faut inclure dans le présent rapport, il faut d'abord comprendre nos répercussions sur l'ensemble de notre chaîne de valeur, y compris nos associations avec des partenaires d'affaires, le travail que nous faisons pour les clients et nos activités de leadership éclairé. Le rôle de l'entité de régie du niveau le plus élevé dans la production de rapports sur le développement durable est décrit en détail dans notre charte du comité de gouvernance d'entreprise et de responsabilité sociale. Mandat du comité de gouvernance et de responsabilité sociale > Mandat > pages 1-4
2-15	Conflits d'intérêts	Nos lignes directrices en matière de gouvernance d'entreprise décrivent notre approche à l'égard des conflits d'intérêts. Site Web > Compagnie > Directives de gouvernance d'entreprise > pages 4-5 La participation au conseil de sociétés ouvertes de tous les administrateurs est déclarée dans notre circulaire de sollicitation de procurations de la direction de 2024. Circulaire de sollicitation de procurations de la direction de 2024 > Élection des administrateurs > pages 15-23 Notre approche à l'égard de la divulgation de conflits d'intérêts est également décrite en détail dans notre circulaire de sollicitation de procurations de la direction de 2024. Circulaire de sollicitation de procurations de la direction de 2024 > Évitement des conflits d'intérêts et opérations avec une personne apparentée > pages 47
2-16	Communication des préoccupations majeures	Notre processus de communication des préoccupations majeures est décrit dans notre Rapport ESG 2024. Rapport ESG 2024 > Gouvernance > Normes d'éthique et d'intégrité > Signalement des infractions et des griefs > page 30 Le nombre et la nature des préoccupations signalées se trouvent dans nos tableaux du rendement ESG de 2024 (page 61). Pour plus d'informations, y compris notre Politique de dénonciation à l'intention des employés et des parties prenantes externes, consultez la page Éthique et conformité de la Société.
2-17	Connaissances collectives de l'entité de régie du niveau le plus élevé	Le comité de la gouvernance d'entreprise et de la responsabilité sociale reçoit des rapports trimestriels détaillés sur les tendances ESG, les changements réglementaires et le rendement ESG de la Société. De plus amples renseignements sur les connaissances collectives de l'entité de régie du niveau le plus élevé se trouvent dans la circulaire de sollicitation de procurations de la direction de 2024. Circulaire de sollicitation de procurations de la direction de 2024 > Formation continue > pages 61-62
2-18	Évaluation du rendement du plus haut organisme de gouvernance	Le comité de gouvernance d'entreprise et de responsabilité sociale est responsable du suivi et de l'évaluation des performances. Le comité, composé à 100 % d'administrateurs indépendants, surveille la composition et le rendement du conseil et de ses comités. Circulaire de sollicitation de procurations de la direction de 2024 > Bilan de l'année > Comité de la gouvernance d'entreprise et de la responsabilité sociale > pages 33-34
2-19	Politiques de rémunération	La rémunération des administrateurs est décrite dans notre circulaire de sollicitation de procurations de la direction de 2024. Circulaire de sollicitation de procurations de la direction de 2024 > Rémunération des administrateurs > pages 62 La rémunération des membres de la haute direction est décrite dans notre circulaire de sollicitation de procurations de la direction de 2024. Circulaire de sollicitation de procurations de la direction de 2024 > Rémunération des membres de la haute direction > pages 65 Le Rapport ESG 2024 contient également des renseignements précis sur la rémunération des cadres en ce qui concerne les objectifs et la performance en matière d'ESG. Rapport ESG 2024 > Gouvernance > Gouvernance ESG > page 6

DIVULGATION NUMÉRO	DIVULGATION - TITRE	DESCRIPTION ET COMMENTAIRE
2-20	Processus de détermination de la rémunération	Le processus de détermination de la rémunération est décrit en détail dans notre circulaire de sollicitation de procurations de la direction de 2024. Circulaire de sollicitation de procurations de la direction de 2024 > Rémunération des administrateurs > pages 62 Le processus de détermination de la rémunération des membres de la haute direction se trouve dans notre circulaire de sollicitation de procurations de la direction de 2024. Circulaire de sollicitation de procurations de la direction de 2024 > Gouvernance de la rémunération > pages 62-65 Les détails concernant le rôle du tiers indépendant se trouvent dans notre circulaire de sollicitation de procurations de la direction de 2024. Circulaire de sollicitation de procurations de la direction de 2024 > Avis indépendant > pages 64-65 Des détails sur la mobilisation des intervenants se trouvent dans notre circulaire de sollicitation de procurations de la direction de 2024. Circulaire de sollicitation de procurations de la direction de 2024 > Exprimez-vous sur la rémunération des membres de la haute direction > pages 13-14
2-21	Ratio de rémunération totale annuelle	Cette information n'est pas spécifiquement calculée. Cependant, l'augmentation de la rémunération applicable à un membre de la haute direction dans chaque pays est régie par le même budget que pour les augmentations annuelles applicables à tous les employés du pays concerné. On s'attend donc à ce que l'augmentation se situe dans la même fourchette que la moyenne nationale.
2-22	Déclaration sur la stratégie de développement durable	Une déclaration d'un décideur principal se trouve dans notre Rapport ESG 2024. Rapport ESG de 2024 > Message de notre président et chef de la direction > page 3
2-23	Engagements stratégiques	Lorsqu'un décideur législatif ou un tribunal canadien applique le principe de précaution dans sa détermination, nous en tenons compte dans le cadre de nos activités menées dans des circonstances semblables. Selon le principe de précaution, lorsqu'une activité constitue une menace pour la santé humaine ou l'environnement, des mesures de précaution doivent être prises même si certaines relations de cause à effet ne sont pas pleinement établies scientifiquement. Les approbations de nos engagements en matière de politiques sont décrites sur le site Gildan.com > Codes, politiques et approches Vous trouverez des renseignements sur la communication de nos engagements en matière de politiques sur le site Gildan.com > Codes, politiques et approches Une liste complète de nos politiques sociales se trouve sur le site Gildan.com > Codes, politiques et approches
2-24	Intégration des engagements stratégiques	Vous trouverez des renseignements sur l'intégration des engagements stratégiques dans notre circulaire de la direction de 2024. Circulaire de sollicitation de procurations de la direction de 2024 > Bilan de l'année > pages 31-39 Les processus sont décrits plus en détail dans le mandat du comité de gouvernance d'entreprise et de responsabilité sociale. Site Web > Compagnie > Gouvernance > Comité de gouvernance d'entreprise et de responsabilité sociale Notre approche envers l'intégration de ces engagements est décrite sur le site Gildan.com > Codes, politiques et approches
2-25	Processus de correction des impacts négatifs	Des informations concernant le processus de correction des impacts négatifs sont disponibles sur le site Gildan.com > Éthique et conformité Des informations concernant le pourcentage d'employés formés aux mécanismes de règlement des griefs sont disponibles dans nos tableaux du rendement ESG de 2024 (page 52) Notre politique de dénonciation se trouve sur notre site Web. Site Web > Responsabilité > Respect de la transparence > Codes, politiques et approches > Politique de dénonciation à l'intention des employés et des parties prenantes externes Vous trouverez de plus amples renseignements sur les processus de correction dans notre Code d'éthique : Site Web > Responsabilité > Respect de la transparence > Codes, politiques et approches > Code d'éthique
2-26	Mécanismes pour demander des conseils et soulever des préoccupations	Les mécanismes de conseil et les préoccupations en matière d'éthique sont décrits sur le site Gildan.com > Éthique et conformité Notre politique de dénonciation se trouve sur notre site Web. Voir Politique de dénonciation à l'intention des employés et des parties prenantes externes : Site Web > Responsabilité > Respect de la transparence > Codes, politiques et approches > Politique de dénonciation à l'intention des employés et des parties prenantes externes
2-27	Respect des lois et règlements	En 2024, Gildan n'a signalé aucun incident de non-conformité aux lois et aux réglementations dans le domaine social, économique et environnemental.
2-28	Affiliation à des associations	Nos affiliations à des associations sont décrites sur le site Gildan.com > Politique publique et représentation
2-29	Approche à l'égard de l'engagement des parties prenantes	Notre approche à l'égard de l'engagement des parties prenantes est décrite dans notre Rapport ESG 2024. Rapport ESG 2024 > Gouvernance > Engagement des parties prenantes > page 6 De plus amples renseignements à ce sujet se trouvent dans notre politique d'engagement des parties prenantes. Site Web > Responsabilité > Respect de la transparence > Codes, politiques et approches > Politique d'engagement des parties prenantes

DIVULGATION NUMÉRO	DIVULGATION - TITRE	DESCRIPTION ET COMMENTAIRE
2-30	Ententes de négociation collective	Environ 54 % des employés à l'échelle mondiale sont couverts par une convention collective. Pour une ventilation détaillée des salariés couverts par une convention collective, voir nos tableaux du rendement ESG de 2024 (page 51) Des renseignements sur les dispositions pour les employés qui ne sont pas visés par une convention collective se trouvent sur le site Gildan.com > Liberté d'association et négociation collective
GRI 3 : Sujets importants de 2021		
3-1	Processus pour déterminer les sujets importants	Notre dernière évaluation de la matérialité a été menée en 2021. Pour de plus amples renseignements sur le processus de détermination des sujets importants, veuillez consulter notre Rapport ESG de 2021. Rapport ESG 2021 > Stratégie ESG de prochaine génération > Évaluation de la pertinence > page 12
3-2	Liste des sujets importants	Une liste des sujets importants se trouve dans notre Rapport ESG 2021. Rapport ESG 2021 > Stratégie ESG de prochaine génération > Évaluation de la pertinence > page 12
3-3	Gestion des sujets importants	Un aperçu de nos cibles liées aux sujets importants se trouve dans notre Rapport ESG 2024. Rapport ESG 2024 > Cibles et harmonisation avec les ODD > page 5 Un aperçu de notre gestion des sujets importants se trouve dans notre Rapport ESG 2024. Rapport ESG 2024 > Gouvernance > Gouvernance d'entreprise > page 29
GRI 201 : Rendement économique 2016		
201-1	Valeur économique directe générée et distribuée	Notre valeur économique directe générée et distribuée se trouve dans notre Rapport aux actionnaires de 2024. Rapport aux actionnaires de 2024 > Résultats opérationnels > pages 10-28
201-2	Répercussions financières et autres risques et possibilités attribuables aux changements climatiques	Dans le cadre de notre divulgation initiale sur les changements climatiques conforme aux recommandations du TCFD, nous avons effectué une analyse qualitative des répercussions financières et des autres risques et possibilités attribuables aux changements climatiques. En 2022, nous avons publié notre premier rapport de divulgation sur les changements climatiques autonome, fondé sur les quatre piliers centraux des recommandations du TCFD et structuré en conséquence. Rapport de 2022 de divulgation sur le changement climatique > Stratégie pages 15-23 , Gestion des risques pages 23-26 De plus amples renseignements sont fournis sur le site Gildan.com > Changements climatiques et énergie Nous décrivons les répercussions financières ainsi que les autres risques et possibilités dans notre Rapport aux actionnaires de 2024. Rapport aux actionnaires de 2024 > Risques et incertitudes > pages 44-57
201-3	Obligations définies quant aux régimes d'avantages sociaux et autres régimes de retraite	Dans les endroits où les employés sont admissibles à des régimes de retraite, tous les régimes sont définis comme étant fondés sur les cotisations. Il n'y a pas de régime de retraite à prestations définies. Nos régimes de retraite sont décrits en détail dans notre Rapport aux actionnaires de 2024. Rapport aux actionnaires de 2024 > Principales conventions comptables > page 34
201-4	Aide financière reçue du gouvernement	Toute l'aide financière reçue du gouvernement est décrite dans notre Rapport aux actionnaires de 2024. Rapport aux actionnaires de 2024 > Informations supplémentaires relatives à la nature des charges > Aide gouvernementale > page 122
GRI 202 : Présence dans le marché 2016		
202-1	Ratios entre les salaires de départ standard par genre et le salaire minimum local	Nous nous efforçons de comprendre les salaires de subsistance appropriés dans les pays où nous exerçons nos activités. Nous continuerons de rendre compte des progrès réalisés au cours des années à venir. Rapport ESG 2024 > Volet social > Salaire de subsistance > page 17
202-2	Proportion de membres de la haute direction embauchés dans la communauté locale	En 2024, 72 % (483 sur 673) de tous les gestionnaires de nos installations de fabrication provenaient de communautés locales. Voir nos tableaux du rendement ESG de 2024 (page 53) .
GRI 203 : Répercussions économiques indirectes 2016		
203-1	Investissements dans les infrastructures et services soutenus	Cette section ne s'applique pas à Gildan ni à ses activités.
203-2	Importantes répercussions économiques indirectes	Ces renseignements ne sont pas disponibles actuellement. Nous nous efforcerons de comprendre nos importantes répercussions économiques indirectes au cours des prochaines années.

DIVULGATION NUMÉRO	DIVULGATION - TITRE	DESCRIPTION ET COMMENTAIRE
GRI 204 : Pratiques d’approvisionnement 2016		
204-1	Proportion des dépenses effectuées auprès de fournisseurs locaux	En 2024, les dépenses totales de Gildan pour des matériaux et des services auprès de fournisseurs locaux ont dépassé 1,3 milliard de dollars (en 2023 : 1,6 milliard de dollars). Pour en savoir plus, consultez les tableaux du rendement ESG de 2024 (page 47) .
GRI 205 : Anticorruption 2016		
205-1	Évaluations des risques liés à la corruption dans les activités	Un aperçu de la façon dont nos activités sont évaluées pour les risques liés à la corruption est disponible sur le site Gildan.com > Éthique et conformité et Pratiques de travail éthiques Les politiques suivantes aident à orienter nos activités pour éviter les risques liés à la corruption : Code d’éthique Politique en matière de lutte contre la corruption et programme de conformité Code de conduite Guide sur la conformité durable en matière sociale
205-2	Communications et formations portant sur les politiques et procédures anticorruption	Les communications et les formations portant sur les politiques et procédures anticorruption, offertes dans le cadre de notre programme de conformité sociale, sont décrites sur le site Gildan.com > Éthique et conformité et Pratiques de travail éthiques
205-3	Incidents de corruption confirmés et mesures prises	En 2024, Gildan n’a signalé aucun incident de corruption.
GRI 206 : Comportements anticoncurrentiels 2016		
206-1	Poursuites judiciaires liées à des comportements anticoncurrentiels ou à une violation des lois antitrust et antimonopoles	En 2024, aucune action en justice n’a été intentée contre Gildan pour des comportements anticoncurrentiels ou une violation des lois antitrust et antimonopole.
GRI 207 : Impôt 2019		
207-1	Approche fiscale	Notre approche fiscale est décrite sur le site Gildan.com > Codes, politiques et approches > Stratégie fiscale
207-2	Gouvernance fiscale, contrôle et gestion des risques	Notre Rapport aux actionnaires de 2024 contient davantage d’informations sur nos procédures fiscales. Rapport aux actionnaires de 2024 > Risques et incertitudes > Les facteurs ou circonstances qui pourraient faire grimper notre taux d’impôt effectif > page 51 De plus amples renseignements sur nos approches fiscales se trouvent sur le site Gildan.com > Codes, politiques et approches > Stratégie fiscale
207-3	Engagement des parties prenantes et gestion des préoccupations liées à la fiscalité	Notre approche fiscale se trouve sur le site Gildan.com > Codes, politiques et approches > Stratégie fiscale
207-4	Déclaration de chaque pays	Gildan ne publie pas de renseignements fiscaux pour chaque pays. Nous fournissons ces renseignements aux autorités fiscales du Canada, comme l'exige le droit fiscal canadien, ainsi que des autres pays où nous sommes présents lorsque la loi l'exige. Gildan divulgue publiquement le pourcentage de ses principales filiales et propriétés dans sa notice annuelle de 2024. Site Web > Investisseurs > Rapport et dépôts réglementaires > Rapports > Notice annuelle 2024 > Structure de l'entreprise > Liens intersociétés > page 4 Les filiales qui ont été omises ne représentent pas à elles seules plus de 10 % de l'actif consolidé et de 10 % des revenus consolidés de Gildan, ou au total plus de 20 % de l'actif consolidé total et des revenus consolidés, à la même date et pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.
GRI 301 : Matières 2016		
301-1	Matières utilisées par poids ou volume	Des renseignements sur les matériaux utilisés en fonction du poids se trouvent dans nos tableaux du rendement ESG de 2024 (pages 45-46) .

DIVULGATION NUMÉRO	DIVULGATION - TITRE	DESCRIPTION ET COMMENTAIRE
301-2	Matières utilisées qui proviennent de matières recyclées	Notre utilisation de matières recyclées est décrite dans notre Rapport ESG 2024. Rapport ESG 2024 > Environnement > Circularité > pages 12-13 De plus amples détails sont fournis sur le site Gildan.com > Circularité Des détails supplémentaires sont fournis dans notre Base de déclaration. Base de déclaration 2024 > Pourcentage de polyester recyclé ou de fils ou de fibres de remplacement > pages 5-6 Vous trouverez de plus amples renseignements dans nos tableaux du rendement ESG. Tableaux du rendement ESG de 2024 : Cibles de la stratégie ESG de nouvelle génération > page 34 Tableaux du rendement ESG de 2024 > Environnement > Matériaux > pages 45-46
301-3	Produits récupérés et leurs matériaux d'emballage	Notre utilisation des produits récupérés et de leurs matériaux d'emballage est décrite dans notre Rapport ESG 2024. Rapport ESG 2024 > Environnement > Circularité > pages 12-13 De plus amples détails sont fournis sur le site Gildan.com > Circularité Des détails supplémentaires sont fournis dans notre Base de déclaration. Base de déclaration 2024 > Pourcentage d'emballages et de garnitures recyclés et durables > page 6 Vous trouverez de plus amples renseignements dans nos tableaux du rendement ESG. Tableaux du rendement ESG de 2024 : Cibles de la stratégie ESG de nouvelle génération > page 34 Tableaux du rendement ESG de 2024 > Environnement > Matériaux > pages 45-46
GRI 302 : Énergie 2016		
302-1	Consommation d'énergie au sein de l'organisation	Les données sur le rendement énergétique sont recueillies sur chaque site et téléchargées dans la base de données environnementale de Gildan. Le volume/la masse des combustibles est converti automatiquement en unités d'énergie (GJ, kWh, MBTU, etc.). Des renseignements sur la consommation d'énergie dans toutes les activités de Gildan se trouvent dans nos tableaux du rendement ESG. Tableaux du rendement ESG de 2024 > Environnement > Énergie > pages 38-39
302-2	Consommation d'énergie à l'extérieur de l'organisation	Cette mesure n'est actuellement pas suivie.
302-3	Intensité énergétique	Des renseignements sur l'intensité énergétique de toutes les activités de Gildan se trouvent dans nos tableaux du rendement ESG de 2024. Tableaux du rendement ESG de 2024 > Environnement > Énergie > pages 39-41
302-4	Réduction de la consommation d'énergie	Cette mesure n'est pas disponible actuellement.
302-5	Réduction des besoins en énergie des produits et services	Cette mesure n'est pas disponible actuellement.
GRI 303 : Eau et effluents 2018		
303-1	Interactions avec l'eau en tant que ressource partagée	De l'information concernant nos interactions avec l'eau en tant que ressource partagée se trouve sur le site Gildan.com > Gestion des eaux Pour obtenir de plus amples renseignements : Rapport ESG 2024 > Environnement > Biodiversité > page 14
303-2	Gestion des impacts liés aux rejets d'eau	De l'information concernant nos interactions avec l'eau en tant que ressource partagée se trouve sur le site Gildan.com > Gestion des eaux
303-3	Prélèvement d'eau	De l'information sur le prélèvement d'eau se trouve sur le site Gildan.com > Gestion des eaux Vous trouverez plus de détails sur les méthodes de calcul dans notre Base de déclaration. Base de déclaration de 2024 > Intensité de la consommation d'eau > page 5 Vous trouverez plus de détails sur le rendement annuel dans nos tableaux du rendement ESG. Tableaux du rendement ESG : Cibles de la stratégie ESG de nouvelle génération > page 34 Tableaux du rendement ESG > Environnement > Eau > pages 41-42

DIVULGATION NUMÉRO	DIVULGATION - TITRE	DESCRIPTION ET COMMENTAIRE
303-4	Rejets d'eau	De l'information sur les rejets d'eau se trouve sur le site Gildan.com > Gestion des eaux Vous trouverez plus de détails sur le rendement annuel dans nos tableaux du rendement ESG. Tableaux du rendement ESG > Environnement > Eau > page 41
303-5	Consommation d'eau	De l'information sur la consommation d'eau se trouve sur le site Gildan.com > Gestion des eaux Vous trouverez plus de détails sur les méthodes de calcul dans notre Base de déclaration. Base de déclaration de 2024 > Intensité de la consommation d'eau > page 5 Vous trouverez plus de détails sur le rendement annuel dans nos tableaux du rendement ESG. Tableaux du rendement ESG > Environnement > Eau > pages 41-42
GRI 304 : Biodiversité 2016		
304-1	Installations appartenant à l'entreprise, louées ou gérées par elle, situées dans des zones protégées et des zones de haute valeur en biodiversité à l'extérieur des zones protégées, ou à côté de celles-ci	Gildan ne gère pas d'installations appartenant à l'entreprise, louées, gérées ou situées dans des zones protégées et des zones de haute valeur en biodiversité à l'extérieur des zones protégées, ou à côté de celles-ci. De plus amples renseignements se trouvent sur le site Gildan.com > Biodiversité
304-2	Répercussions importantes des activités, des produits et des services sur la biodiversité	Des informations sur les impacts significatifs sur la biodiversité figurent dans notre Rapport ESG 2024. Rapport ESG 2024 > Environnement > Biodiversité > page 14
304-3	Habitats protégés ou restaurés	Des renseignements sur les habitats protégés ou restaurés se trouvent dans notre Rapport ESG 2024. Rapport ESG 2024 > Environnement > Biodiversité > page 14 Vous trouverez plus de détails sur le rendement annuel dans nos tableaux du rendement ESG. Tableaux du rendement ESG > Environnement > Biodiversité > page 45
304-4	Espèces menacées figurant sur la Liste rouge mondiale de l'UICN et sur son équivalent national et dont les habitats se trouvent dans des régions touchées par les activités de l'entreprise	Des renseignements sur les sites opérationnels, les aires protégées et les zones à forte biodiversité se trouvent dans notre Rapport ESG 2024. Rapport ESG 2024 > Environnement > Biodiversité > page 14 Vous trouverez plus de détails sur le rendement annuel dans nos tableaux du rendement ESG. Tableaux du rendement ESG > Environnement > Biodiversité > page 45
GRI 305 : Émissions 2016		
305-1	Émissions de GES directes (type 1)	Des renseignements sur les émissions de GES de type 1 se trouvent dans nos tableaux du rendement ESG. Tableaux du rendement ESG : Cibles de la stratégie ESG de nouvelle génération > page 34 Tableaux du rendement ESG > Environnement > Émissions > pages 35-36 Vous trouverez plus de détails sur les méthodes de calcul dans notre Base de déclaration. Base de déclaration de 2024 > Émissions de type 1 > pages 2-3
305-2	Émissions de GES indirectes liées à l'énergie (type 2)	Des renseignements sur les émissions de GES de type 2 se trouvent dans nos tableaux du rendement ESG. Tableaux du rendement ESG : Cibles de la stratégie ESG de nouvelle génération > page 34 Rapport ESG 2024 > Tableaux du rendement ESG > Environnement > Émissions > pages 36-37 Vous trouverez plus de détails sur les méthodes de calcul dans notre Base de déclaration. Base de déclaration de 2024 > Émissions de GES de type 2 > pages 2-3
305-3	Autres émissions de GES indirectes (type 3)	Des renseignements sur les émissions de GES de type 3 se trouvent dans nos tableaux du rendement ESG. Tableaux du rendement ESG > Environnement > Émissions > pages 37-38 Vous trouverez plus de détails sur les méthodes de calcul dans notre Base de déclaration. Base de déclaration de 2024 > Émissions de type 3 > pages 3-5

DIVULGATION NUMÉRO	DIVULGATION - TITRE	DESCRIPTION ET COMMENTAIRE
305-4	Intensité des émissions de GES	Des renseignements sur l'intensité des émissions de GES se trouvent dans nos tableaux du rendement ESG. Tableaux du rendement ESG > Environnement > Émissions > page 35
305-5	Réduction des émissions de GES	Des renseignements sur la réduction des émissions de GES se trouvent dans nos tableaux du rendement ESG. Tableaux du rendement ESG > Environnement > Émissions > page 35
305-6	Émissions de substances appauvrissant la couche d'ozone	Des renseignements sur les émissions fugitives des frigorigènes se trouvent dans nos tableaux du rendement ESG. Tableaux du rendement ESG > Environnement > Émissions de GES directes de type 1 par source > page 36
305-7	Oxydes d'azote, oxydes de soufre et autres émissions atmosphériques considérables	Des renseignements sur les émissions atmosphériques se trouvent dans nos tableaux du rendement ESG. Tableaux du rendement ESG > Environnement > Émissions atmosphériques > page 38
GRI 306 : Déchets 2020		
306-1	Production de déchets et répercussions importantes liées aux déchets	Vous trouverez des renseignements sur la production de déchets et les répercussions dans nos tableaux du rendement ESG. Tableaux du rendement ESG > Environnement > Déchets > pages 42-43 Vous trouverez plus de détails sur les méthodes de calcul dans notre Base de déclaration. Base de déclaration de 2024> Environnement > Déchets > page 6
306-2	Gestion des répercussions importantes liées aux déchets	Des informations sur la gestion des impacts liés aux déchets sont disponibles dans nos tableaux du rendement ESG. Tableaux du rendement ESG > Environnement > Déchets > pages 42-44 Vous trouverez plus de détails sur les méthodes de calcul dans notre Base de déclaration. Base de déclaration de 2024 > Total des déchets de fabrication envoyés aux sites d'enfouissement > page 6 Base de déclaration de 2024 > Total des déchets recyclés et réutilisés > page 6
306-3	Déchets produits	Vous trouverez des renseignements sur les déchets produits dans nos tableaux du rendement ESG. Tableaux du rendement ESG > Environnement > Déchets > pages 42-43
306-4	Déchets détournés de l'élimination	Des renseignements sur les déchets détournés de l'élimination se trouvent dans nos tableaux du rendement ESG. Tableaux du rendement ESG > Environnement > Déchets > pages 43-44 Vous trouverez plus de détails sur les méthodes de calcul utilisées dans notre Base de déclaration. Base de déclaration de 2024 > Total des déchets de fabrication envoyés aux sites d'enfouissement > page 6 Base de déclaration de 2024 > Total des déchets recyclés et réutilisés > page 6
306-5	Déchets destinés à l'élimination	Des renseignements sur les déchets destinés à l'élimination se trouvent dans notre Rapport ESG 2024. Rapport ESG 2024 > Environnement > Circularité > pages 12-13 Vous trouverez plus de détails sur les méthodes de calcul dans notre Base de déclaration. Base de déclaration de 2024 > Total des déchets de fabrication envoyés aux sites d'enfouissement > page 6
GRI 308 : Évaluations environnementales à l'intention des fournisseurs 2016		
308-1	Nouveaux fournisseurs sélectionnés en fonction de critères environnementaux	Tous nos fournisseurs et sous-traitants doivent adopter de saines pratiques de gestion de l'environnement en vertu de notre Politique énergétique et environnementale globale . Nous demandons aux fournisseurs qui fournissent des biens et des services au-delà d'un certain seuil financier de remplir un questionnaire qui comprend des critères environnementaux. Vous trouverez des renseignements sur la sélection des nouveaux fournisseurs en fonction de critères environnementaux sur le site Gildan.com > Gestion responsable de l'environnement
308-2	Répercussions négatives sur l'environnement dans la chaîne d'approvisionnement et mesures prises	Ces données de rendement ne sont pas actuellement mesurées.

DIVULGATION NUMÉRO	DIVULGATION - TITRE	DESCRIPTION ET COMMENTAIRE
GRI 401 : Emplois 2016		
401-1	Nouveaux employés et roulement des employés	Vous trouverez des renseignements sur les nouveaux employés embauchés et le roulement du personnel dans nos tableaux du rendement ESG. Tableaux du rendement ESG > Volet social > Nouveaux employés embauchés > pages 55-57
401-2	Avantages sociaux offerts aux employés à temps plein, qui ne sont pas offerts aux employés temporaires ou à temps partiel	Une liste des avantages sociaux offerts à nos employés à temps plein et temporaires se trouve sur le site Gildan.com > Bien-être des employés La totalité des installations gérées par Gildan a un service de la paie pour s'assurer que les travailleurs sont payés régulièrement, en totalité et à temps. De plus, nos services de la paie fournissent aux travailleurs des fiches de paie expliquant en détail leur salaire et leurs déductions légitimes.
401-3	Congé parental	Vous trouverez des renseignements sur le congé parental dans nos tableaux du rendement ESG. Tableaux du rendement ESG > Volet social > Congé parental > page 56
GRI 402 : Relations patronales-syndicales 2016		
402-1	Délai minimal de préavis en cas de changements opérationnels	Nous ne fournissons pas ces renseignements, car les périodes de préavis varient selon les marchés.
GRI 403 : Santé et sécurité au travail 2018		
403-1	Système de gestion de la santé et sécurité au travail	Des renseignements sur le système de gestion de la santé et de la sécurité au travail se trouvent sur le site Gildan.com > Santé et sécurité mondiales Vous trouverez plus de détails sur le rendement annuel dans nos tableaux du rendement ESG. Tableaux du rendement ESG > Volet social > Santé et sécurité > pages 47-48
403-2	Détection des dangers, évaluation des risques et enquête sur les incidents	De l'information sur la détection des dangers, l'évaluation des risques et les enquêtes se trouve sur le site Gildan.com > Santé et sécurité mondiales
403-3	Services de santé au travail	Des renseignements sur le système de gestion de la santé et de la sécurité au travail se trouvent sur le site Gildan.com > Santé et sécurité mondiales Vous trouverez plus de détails sur le rendement annuel dans nos tableaux du rendement ESG. Tableaux du rendement ESG > Volet social > Santé et sécurité > pages 47-48
403-4	Participation, consultation et communication des travailleurs en matière de santé et de sécurité au travail	Des renseignements sur le système de gestion de la santé et de la sécurité au travail se trouvent sur le site Gildan.com > Santé et sécurité mondiales Vous trouverez plus de détails sur le rendement annuel dans nos tableaux du rendement ESG. Tableaux du rendement ESG > Volet social > Santé et sécurité > page 48
403-5	Formation des travailleurs portant sur la santé et la sécurité au travail	Des renseignements sur le système de gestion de la santé et de la sécurité au travail se trouvent sur le site Gildan.com > Santé et sécurité mondiales Vous trouverez plus de détails sur le rendement annuel dans nos tableaux du rendement ESG. Tableaux du rendement ESG > Volet social > Santé et sécurité > page 48
403-6	Promotion de la santé des travailleurs	Des renseignements sur le système de gestion de la santé et de la sécurité au travail se trouvent sur le site Gildan.com > Santé et sécurité mondiales Vous trouverez plus de détails sur le rendement annuel dans nos tableaux du rendement ESG. Tableaux du rendement ESG > Volet social > Santé et sécurité > pages 47-48
403-7	Prévention et atténuation des répercussions sur la santé et la sécurité au travail directement liées aux relations d'affaires	Des renseignements sur le système de gestion de la santé et de la sécurité au travail se trouvent sur le site Gildan.com > Santé et sécurité mondiales Vous trouverez plus de détails sur le rendement annuel dans nos tableaux du rendement ESG. Tableaux du rendement ESG > Volet social > Santé et sécurité > pages 47-48
403-8	Travailleurs couverts par un système de gestion de la santé et la sécurité au travail	Des renseignements sur le système de gestion de la santé et de la sécurité au travail se trouvent sur le site Gildan.com > Santé et sécurité mondiales Vous trouverez plus de détails sur le rendement annuel dans nos tableaux du rendement ESG. Tableaux du rendement ESG > Volet social > Santé et sécurité > page 48

DIVULGATION NUMÉRO	DIVULGATION - TITRE	DESCRIPTION ET COMMENTAIRE
403-9	Blessures liées au travail	Des renseignements sur le système de gestion de la santé et de la sécurité au travail se trouvent sur le site Gildan.com > Santé et sécurité mondiales Vous trouverez plus de détails sur les méthodes de calcul dans notre Base de déclaration. Base de déclaration de 2024 > Taux de fréquence des blessures avec arrêt de travail pour les employés (TFBAT) > page 7 Vous trouverez plus de détails sur le rendement annuel dans nos tableaux du rendement ESG. Tableaux du rendement ESG > Volet social > Santé et sécurité > pages 47-48
403-10	Mauvais état de santé lié au travail	Des renseignements sur le système de gestion de la santé et de la sécurité au travail se trouvent sur le site Gildan.com > Santé et sécurité mondiales Vous trouverez plus de détails sur le rendement annuel dans nos tableaux du rendement ESG. Tableaux du rendement ESG > Volet social > Santé et sécurité > page 47
GRI 404 : Formation et éducation 2016		
404-1	Moyenne du nombre d'heures de formation par employé, par année	Vous trouverez des renseignements sur le nombre moyen d'heures de formation par employé dans nos tableaux du rendement ESG. Tableaux du rendement ESG > Avantages sociaux des employés > Investissement dans la formation des travailleurs > page 51
404-2	Programmes de perfectionnement des compétences des employés et programmes d'aide à la transition	Des renseignements sur les compétences des employés et les programmes d'aide à la transition se trouvent sur le site Gildan.com > Apprentissage et perfectionnement
404-3	Pourcentage d'employés qui font régulièrement l'objet d'examens du rendement et du perfectionnement professionnel	Vous trouverez des renseignements sur les examens du rendement et du perfectionnement professionnel dans nos tableaux du rendement ESG. Tableaux du rendement ESG > Volet social > Avantages sociaux des employés > Évaluation du rendement > page 51
GRI 405 : Diversité et égalité d'accès à l'emploi 2016		
405-1	Diversité des employés et au sein des entités de régie	Vous trouverez des renseignements sur la diversité des entités de régie et des employés dans nos tableaux du rendement ESG. Tableaux du rendement ESG > Volet social > pages 52-53 Tableaux du rendement ESG > Gouvernance > page 59
405-2	Ratio du salaire et de la rémunération de base entre les femmes et les hommes	Des informations sur le ratio du salaire de base et la rémunération des femmes par rapport aux hommes se trouvent dans nos tableaux du rendement ESG. Tableaux du rendement ESG > Volet social > Ratios salariaux mensuels moyens des femmes par rapport aux hommes > pages 56-57
GRI 406 : Non-discrimination 2016		
406-1	Incidents de discrimination et mesures correctives prises	Vous trouverez des renseignements sur les incidents de discrimination et les mesures correctives dans nos tableaux du rendement ESG. Tableaux du rendement ESG > Volet social > Audits de conformité sociale > page 50
GRI 407 : Liberté d'association et convention collective 2016		
407-1	Activités et fournisseurs pour lesquels le droit à la liberté d'association et aux négociations collectives pourrait être à risque	Des informations sur la liberté d'association et la négociation collective se trouvent sur le site Gildan.com > Liberté d'association et négociation collective
GRI 408 : Travail des enfants 2016		
408-1	Activités et fournisseurs exposés à des risques importants d'incidents de travail des enfants	Vous trouverez des renseignements sur le travail des enfants sur le site Gildan.com > Esclavage moderne
GRI 409 : Travail forcé ou obligatoire 2016		
409-1	Activités et fournisseurs exposés à des risques importants d'incidents de travail forcé ou obligatoire	Vous trouverez des renseignements sur le travail des enfants sur le site Gildan.com > Esclavage moderne

DIVULGATION NUMÉRO	DIVULGATION - TITRE	DESCRIPTION ET COMMENTAIRE
GRI 410 : Pratiques de sécurité 2016		
410-1	Personnel chargé de la sécurité ayant reçu une formation sur les politiques ou les procédures relatives aux droits de la personne	Des informations concernant le personnel de sécurité formé aux droits de la personne se trouvent dans nos tableaux du rendement ESG. Tableaux du rendement ESG > Volet social > Conformité sociale > Personnel chargé de la sécurité ayant reçu une formation sur les politiques et les procédures relatives aux droits de la personne > page 52
GRI 411 : Droits des peuples autochtones 2016		
411-1	Incidents de violation des droits des peuples autochtones	Ces données ne sont pas disponibles actuellement.
GRI 413 : Communautés locales 2016		
413-1	Activités avec engagement communautaire local, évaluations de l'incidence et programmes de perfectionnement	Des renseignements sur l'engagement communautaire local et les programmes de développement se trouvent dans notre Rapport ESG 2024. Rapport ESG 2024 > Volet social > Engagement communautaire > pages 25-27
413-2	Activités ayant d'importantes répercussions négatives réelles et potentielles sur les communautés locales	Ces données ne sont pas disponibles actuellement. Nous chercherons à accroître notre visibilité dans ce domaine au cours des prochaines années.
GRI 414 : Évaluations sociales à l'intention des fournisseurs 2016		
414-1	Nouveaux fournisseurs sélectionnés en fonction de critères sociaux	Vous trouverez des renseignements sur les nouveaux fournisseurs sélectionnés en fonction de critères sociaux dans nos tableaux du rendement ESG. Tableaux du rendement ESG > Conformité sociale > Nouveaux fournisseurs sélectionnés selon des critères sociaux > pages 48-49
414-2	Répercussions sociales négatives dans la chaîne d'approvisionnement et mesures prises	Des informations concernant les impacts négatifs sur la chaîne d'approvisionnement et les mesures prises sont disponibles dans notre indice du SASB > pages 4-5
GRI 415 : Politique publique 2016		
415-1	Contributions politiques	Gildan a déclaré 0 (zéro) contribution politique directe ou indirecte en 2024.
GRI 416 : Santé et sécurité des clients 2016		
416-1	Évaluation des effets sur la santé et la sécurité des catégories de produits et de services	Notre Code de pratiques pour les substances d'usage restreint (CPSUR) décrit les répercussions sur la santé et la sécurité liées aux produits chimiques dans nos produits. Site Web > Responsabilité > Codes, politiques et approches > Liste des substances à usage restreint
416-2	Incidents de non-conformité concernant les effets sur la santé et la sécurité des produits et des services	Ces renseignements ne sont pas disponibles actuellement.
GRI 417 : Mise en marché et étiquetage 2016		
417-1	Exigences concernant les renseignements et les étiquettes des produits et des services	Ces renseignements ne sont pas disponibles actuellement.
417-2	Incidents de non-conformité concernant les renseignements et les étiquettes des produits et des services	En 2024, il n'y a eu aucun incident de non-conformité concernant les renseignements et les étiquettes des produits et des services.
417-3	Incidents de non-conformité concernant les communications de mise en marché	En 2024, il n'y a eu aucun incident de non-conformité concernant les communications de mise en marché.
GRI 418 : Respect de la vie privée de clients 2016		
418-1	Plaintes fondées relatives à des violations de la vie privée de clients et à des pertes des données de clients	En 2024, il n'y a eu aucune plainte fondée relative à des violations de la vie privée de clients et à des pertes de performance.